Besoins aux abords des écoles

sauf école Jules Ferry- voir dossier spécifique

Ecole St Jean de la Croix-stationnement vélo

Des emprises disponibles aux abords immédiats de l'école

Ou sur voirie

Rue Le Reun-double sens cyclable intégral

La prolongation du DSC existant rue Le Reun permettrait de raccourcir les itinéraires vélos depuis le Bourg vers la MEJ, la Bas du secteur Keroumen et la rue de Kergaret, pas un itinéraire tranquille

Ne nécessiterait la suppression que d'une place de stationnement

En effet, les sorties de garages et les interdictions de stationnement déjà en vigueur suffisent à créer des possibilités d'évitement entre véhicules et vélos

Réalisable rapidement à peu de frais (marquage, signalisation)

Carrefour rue Le Reun-rue Jean Moulin

Poursuivre la bande cyclable, sans travaux de voirie: simple signalisation et marquages

Supprimer une place de stationnement pour prolonger la bande cyclable

Puis insertion des vélos sur chaussée

Débouché sur la rue de Keroumen

Remplacer la zone en crème par une bande cyclable

Marquer la traversée du carrefour par les vélos venant de la rue Le Reun

Voie verte rue de Keroumen

La voie verte permet de descendre à vélo la rue de Keroumen vers la rue de Kergaret et l'entrée de la MEJ

Son revêtement est un peu « rustique » et mériterait d'être amélioré